



TRAIL DU CALVAIRE 2025

Règlement

1. Préambule

Le Trail du Calvaire est une épreuve pédestre organisée par la Ville de Knutange et répondant à la réglementation des courses hors stade.

2. Courses

Les courses ont lieu le dimanche 28 septembre 2025.

L'accueil des participants à partir de 7h30 ainsi que le départ et l'arrivée de toutes les courses se situent au Parc Municipal de Knutange sur le parvis de la salle Stirn.

3 courses sont programmées :

- 12KM 350D+ : Départ à 9h30
- 24KM 700D+ : Départ à 9h30
- Course enfants : 800m en deux boucles dans le parc municipal de Knutange : Départ à 9h45.

3. Inscription

Inscription en ligne sur le site via le lien suivant :

<https://chronometrage.com/events/1ertrailducalvaire>

- Ouverture des inscriptions le 1^{er} juin 2025
- Fermeture des inscriptions en ligne via le site le jeudi 25 septembre 2025 à minuit.

L'inscription en ligne est enregistrée dès réception du paiement.

Pour la course enfants, l'Inscription est gratuite et sera possible uniquement sur place à partir de 7h30.

Inscription sur place avec majoration sur présentation d'un certificat médical ou de l'attestation PPS (Règlement en espèces).

4. Tarifs

Inscription en ligne :

- Parcours 12km 350 D+ : 12€ + frais bancaires
- Parcours 24km 700 D+ : 24€ + frais bancaires



Inscription sur place possible avec majoration de 2€ :

- Samedi 27/09/24 au Décathlon Yutz de 14h à 18h sur présentation d'un certificat médical ou de l'attestation PPS (Règlement en espèces).
- Dimanche 28/09/24 à la salle Stirn au Parc Municipal à Knutange à partir de 7h30 jusqu'à 20min avant le départ des courses, sur présentation d'un certificat médical ou de l'attestation PPS (Règlement en espèces).

Les inscriptions pour exercer le canicross ne sont pas autorisées.

5. Certificat Médical et PPS (Parcours de Prévention Santé)

- Pour tous les coureurs : article L 231-3 du code du sport

Tous les participants non-licenciés, porteurs d'un dossard, devront obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins d'un an ou sa photocopie mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

- PPS de moins de 3 mois accepté
- Pour les participants licenciés, merci de présenter la licence et d'inscrire le n° de licence, que ce soit pour une inscription en ligne ou sur place.
- Pour les coureurs étrangers souhaitant participer, un certificat médical rédigé en langue française, daté et signé de moins d'un an, est demandé.

Aucune inscription ne sera validée par l'organisation sans la présentation de ce certificat médical ou cette attestation PPS, excepté pour les participants de la course enfants.

6. Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu le :

- Samedi 27/09/24 au Décathlon Yutz de 14h à 18h sur présentation d'un certificat médical ou de l'attestation PPS (si non fourni à l'inscription).
- Dimanche 28/09/24 à la salle Stirn au Parc Municipal à Knutange à partir de 7h30 jusqu'à 5min avant le départ des courses, sur présentation d'un certificat médical ou de l'attestation PPS (si non fourni à l'inscription).

Aucun transfert de dossard n'est autorisé sans l'accord de la direction de course.

7. Chronométrage

Assuré par Gotiming.fr

Les dossards Décathlon sont équipés d'une puce jetable pour les coureurs. Une gommette de couleur est apposée sur le dossard du coureur en fonction du parcours 12KM ou 24KM.

Dossards simples pour la course enfants.



8. Balisage

Le balisage des courses 12 KM et 24 KM sera effectué à base de peinture, de flèche de direction, de drapeaux rouges ainsi que de rubalise de couleur bleue (décathlon) et rouge et blanc (crédit mutuel). Les tronçons du 24 KM non communes au 12 KM seront balisés uniquement par une rubalise bleue (décathlon). Au niveau des intersections séparant les courses du 12 KM et 24 KM, des flèches de direction seront mis en place avec l'indication de la distance de la course et la gommette de couleur correspondante identique à celle apposé sur le dossard du coureur.

Tout participant doit observer les balisages durant sa course. En cas de non-balisage au sol ou aux arbres au-delà de 150 mètres, le coureur devra faire demi-tour et revenir sur ses pas pour corriger son erreur de parcours. Aucune réclamation ne sera recevable.

9. Ravitaillement

Un unique ravitaillement est prévu au km 4,5 pour la course du 12 KM, respectivement au km 14 pour la course du 24 KM.

Une collation est offerte aux enfants participant de la course enfants.

A l'arrivée, en plus du ravitaillement classique de fin de course, tous les participants ont accès à un grand buffet sucré/salé avec une boisson et une grillade offerte sur présentation du dossard.

10. Équipement

Il est conseillé à tous les participants des deux courses :

- de s'équiper en fonction de la météo et de la distance,
- d'avoir une couverture de survie,
- **d'avoir un téléphone portable chargé avec le numéro de téléphone de secours enregistré.**

Il est conseillé pour les coureurs du 24 KM de prévoir une réserve d'eau type gourde, flasque ou poche à eau et une réserve alimentaire.

L'usage des bâtons est autorisé.

11. Podiums et récompenses

- Podiums 12km à 12h

Récompenses pour les 3 premier(e)s hommes et femmes

- Podiums 24km à 12h

Récompenses pour les 3 premier(e)s hommes et femmes



12. Sécurité

Numéro de téléphone de secours :0033 7 71 22 53 72

La sécurité sera assurée par des signaleurs bénévoles placés tout au long du parcours à des endroits stratégiques.

Tous les parcours seront fermés par un coureur (serre-file).

Le code de la route s'applique pour toutes les traversées de route non sécurisées.

Tout participant se doit de signaler un coureur en difficulté soit au poste le plus proche (ravitaillement ou poste de secours à l'arrivée), soit à un signalisateur bénévole ou soit en appelant le numéro de secours et d'indiquer sa position.

Un poste de secours sera mis en place au départ/arrivée des courses et une ambulance sera prête à intervenir en cas de nécessité. Les secours auront ainsi un accès véhiculé très rapide sur les 2 parcours de la course de sorte qu'ils pourront intervenir en moins de 20min sur place.

L'assistance médicale sera composée de la Croix Blanche et du médecin généraliste Dr. Eric Gojard.

En cas de mauvais temps ou tout autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours ou bien d'annuler l'épreuve.

13. Abandon

Tout coureur a l'obligation de signaler au plus tôt son abandon à l'organisation. Le point de replis est le point de ravitaillement. Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs qu'au point de ravitaillement.

14. Sanction

Tout participant, surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autres débris, ou faisant preuve d'anti-sportivité ou encore manquant de respect aux bénévoles, sera disqualifié. Aucune réclamation sera possible. Des sacs poubelles seront également disposés proche du ravitaillement.

Toute aide extérieure, y compris ravitaillement hors zone, est interdite.

Le respect du parcours en suivant le balisage est obligatoire sous peine de disqualification.

15. Assurance et Responsabilité Civile

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de GROUPAMA.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation ne peut être en aucun cas tenue pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante ou en cas de vol.



16. Résultats et Photos

Les résultats complets seront visibles sur le site de GoTiming.fr et sur notre page Facebook.

Les photos sont offertes par l'organisation et seront mis à disposition par LIMPALA Photographie.

17. Droit à l'image

Le simple fait de valider votre inscription autorise l'organisation du Trail du Calvaire à utiliser les images ou vidéos sur lesquelles vous pourriez apparaître dans le cadre de la promotion de cet évènement : affiches, publication sur plaquettes, réseaux sociaux, site web, partenaires et tout autre support d'information et de communication du Trail. Seul l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média.

18. Parking

Plusieurs parkings sont accessibles à proximité du parc municipal de Knutange ou seront mis spécialement à disposition pour l'évènement :

- Le long de la Rue de la République
- Dans la cour de l'école primaire Robert Schuman
- Place Général de Gaulle
- Dans la cour de l'école primaire Jean Burger : accès par la Rue de la Cité Sainte-Barbe
- Place des Fêtes
- Rue Albert Terver
- Parking du Cimetière

Merci de bien vouloir respecter les résidents de la Commune de Knutange et le code de la route pour le stationnement.